



Université
Catholique
de Lille 1875

Programme SMOS-IN2

Soutien à la mobilité scientifique entrante

Descriptif de l'appel
à candidatures

Appel à candidatures ICL 2025
2^e vague
JANVIER 2025

edn

ESPOL

esl
sl



iseo

liddl École de Design



USCHOOL

Dans le cadre du programme « **Vision ICL 2030** », l'Institut Catholique de Lille a réaffirmé son engagement à poursuivre l'élan initié en 2024. Fort du succès de cette première édition du programme, une deuxième édition a été lancée pour consolider les acquis tout en continuant à innover. Ce programme se concentre sur le développement de la politique doctorale, l'amélioration de l'organisation et de la valorisation des activités de recherche, l'émergence de nouvelles expertises et l'accélération de l'internationalisation de la recherche. **Cette nouvelle édition met l'accent sur deux thématiques clés et s'adresse à la fois aux chercheurs confirmés et aux jeunes chercheurs experts dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la géopolitique.**

Date limite de candidature : 28/02/2025.

Période de mobilité comprise entre : mai 2025 – septembre 2025 (sous réserve que toutes les dépenses liées à la mobilité soient engagées avant le 31 août 2025).

La mobilité ne peut être réalisée ni durant les périodes de fermeture de l'établissement, ni pendant les périodes de congé du candidat.

OFFRE ET AMBITION DE LA BOURSE

L'ambition d'excellence internationale « recherche » visée par l'ICL est portée par deux programmes, SMOS-IN et SMOS-OUT, qui soutiennent respectivement des mobilités scientifiques entrantes et sortantes.

Le programme SMOS-IN2 a pour objectif d'établir de nouveaux partenariats transversaux en vue de favoriser l'émergence de projets d'ampleur européenne. En d'autres termes, il s'agit de créer ou développer des réseaux scientifiques européens, ouvrant la voie à des collaborations futures et à la soumission conjointe de projets européens. Pour cela, l'établissement propose un dispositif de soutien financier aux enseignants-chercheurs et chercheurs (ECC) permanents de l'ICL en vue d'accueillir un **chercheur confirmé ou un jeune chercheur international spécialisé dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la géopolitique**. Le financement proposé permet d'accueillir **cinq** chercheurs internationaux, actuellement en activité de recherche à l'étranger.

Les candidats invités participeront à diverses actions en fonction de leurs profils, telles que l'encadrement par un ou plusieurs enseignants-chercheurs de l'ICL, leur intégration dans les activités de recherche de l'un ou plusieurs des laboratoires de l'ICL, ainsi que la présentation de leurs travaux et activités de recherche lors d'événements scientifiques et pédagogiques. **L'objectif est de faciliter l'initiation, la poursuite ou l'achèvement de projets de recherche sur les thématiques de l'IA et de la géopolitique. Il est attendu que les opportunités de financement européen et/ou international soient identifiées avant ou pendant la mobilité, avec l'objectif que les candidats et les responsables d'accueil préparent ensemble une réponse à un appel à projets identifié.**

Ces thématiques ne sont pas limitées à une logique de laboratoire spécifique : elles peuvent être intégrées dans le champ de recherche de tout chercheur de l'ICL, quel que soit son laboratoire d'appartenance.

MODALITÉS PRATIQUES DU DISPOSITIF

PRISE EN CHARGE ET PÉRIODE DE MOBILITÉ

Le programme SMOS-IN2 prend en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration liés au séjour dans une unité de recherche de l'ICL, pour une durée d'un à deux mois et dans une limite de 3000€ pour l'ensemble des dépenses directes. Le programme ne soutient pas de dédommagement ni de salaire.

Si la mobilité est prévue entre septembre et décembre, veuillez noter que les frais liés à la mobilité doivent être engagés avant le 31 août 2025.

PROFILS DES RESPONSABLES D'ACCUEIL

Les chercheurs et enseignants-chercheurs permanents (dont la période d'essai est révolue) membres d'un laboratoire de l'Institut Catholique de Lille, disponibles et en mesure d'accueillir un chercheur, sont éligibles pour **proposer des candidatures**.

PROFILS DES CHERCHEURS INVITÉS

Chercheurs confirmés ou jeunes chercheurs internationaux spécialisés dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la géopolitique.

Pour être éligibles à la bourse de mobilité, les chercheurs doivent exercer leur activité de recherche et résider dans un pays européen autre que la France Métropolitaine. Les candidats de toute nationalité sont éligibles, sous réserve d'un titre de séjour en vigueur.

PAYS ELIGIBLES

Membres de l'UE : Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark (Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slove, Finlande, Suède).

Pays associés à l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Islande, Liechtenstein.

Non-membre de l'UE et non associé à l'EEE : Suisse, Royaume Uni, Turquie.

Pour les pays non listés, une dérogation exceptionnelle peut être considérée, à condition que le projet de recherche justifie précisément un besoin spécifique ou présente un potentiel de collaboration jugé significatif pour l'établissement. Une justification du choix du pays devrait être fournie dans la lettre de motivation accompagnant la candidature.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé par le Directeur de laboratoire et être adressé à l'adresse mail recherche@univ-catholille.fr.

Il doit inclure :

- Le classement des candidats de son périmètre.
- Un Curriculum Vitae du chercheur invité (avec la liste des publications).
- Une lettre de motivation du responsable d'accueil pour chaque chercheur invité précisant la période envisagée pour le déplacement (mois ou dates précises), la description des activités prévues et précisant comment celles-ci s'inscriront dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la géopolitique en lien avec les thématiques de recherche du laboratoire (limite de 3 pages).

CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

Pour toute information sur les aspects scientifiques du programme SMOS-IN2, contacter :

Andrew GLENCROSS,
Directeur d'ESPOL et responsable
ICL 20230 de l'internationalisation
de la recherche
andrew.glencross@univ-catholille.fr

Pour des questions techniques et organisationnelles (visa/transport/logement/assurance, etc.) :

Sabina AKHUBA,
Chargée d'ingénierie de projets et
financement à l'Institut Catholique
de Lille
sabina.akhuba@univ-catholille.fr

Les candidatures en binôme, réalisées conjointement par deux responsables d'accueil pour un chercheur invité, sont acceptées.

Le dossier est adressé par le directeur du laboratoire par voie électronique (recherche@univ-catholille.fr), avec pour objet du mail le titre du programme, et le nom du laboratoire : **SMOS-IN2_LABORATOIRE**.

L'envoi doit être effectué le **28 février 2025 au plus tard**.

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

Un rapport d'activité, conformément au modèle fourni aux lauréats, sera requis à l'issue de la période de mobilité. Ce document est essentiel pour évaluer l'efficacité de la mobilité et son adéquation avec les stratégies et les priorités de l'institut. En complément, il pourrait être demandé aux participants, au retour, de fournir un témoignage vidéo, de témoigner lors d'une journée de la recherche ou de réaliser une interview pour OpenLab, afin de partager leur expérience et les connaissances acquises.

Les candidats sélectionnés s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne le pays, l'établissement d'accueil, la durée de séjour, ainsi que les activités envisagées.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Un maximum de 5 personnes pourra bénéficier de la mobilité de recherche. L'examen et la sélection des dossiers de candidature sera réalisé par le comité de sélection.

Processus d'évaluation :

- Le comité examinera les dossiers de candidature en s'appuyant sur des critères prédéfinis, tels que le potentiel académique du candidat invité, la qualité d'encadrement proposé la pertinence du projet de mobilité et l'adéquation avec les objectifs du programme.
- Après cette première évaluation, les responsables d'accueil seront contactés par courrier électronique pour confirmer leur disponibilité à réaliser le projet de mobilité.
- Une fois cette disponibilité confirmée, ils recevront par courriel les instructions nécessaires pour l'organisation de la mobilité et du séjour des chercheurs invités.

Les candidats sélectionnés ainsi que les responsables d'accueil s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne la durée de séjour et les activités envisagées.

À noter :

Le comité de sélection pourra être amené à :

- rencontrer les candidats présélectionnés afin de discuter plus en détail de leur projet et de leurs motivations ;
- formuler des recommandations aux responsables d'accueil pour les candidats sélectionnés afin de maximiser la valeur ajoutée de leurs projets de mobilité.